

Journée d'Etude  
du 5 avril 2013

## Conditions générales

Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au 15 mars 2013

Date de clôture des inscriptions : 29 mars 2013

### A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :

La participation à cette manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971.

La journée du 5 avril 2013 peut être validée pour 6 heures de formation.

Une attestation de présence est délivrée sur simple demande.

**Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au**

Secrétariat du CERDP  
Faculté de Droit et Science Politique  
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412 bis  
06050 NICE Cedex 1  
Tél : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67  
Courriel : cerdp@unice.fr  
Site : <http://www.unice.fr/CERDP/>



### UN DOUBLE ACCES :

- **par le Quartier St Philippe - Lycée Estienne d'Orves**  
En partant de la **Place St-Philippe** (haut du Bd François Grosso), longer la **Voie Rapide** en prenant l'Av. Robert Schuman, puis dans sa continuité, l'Av. Doyen Louis Trotabas, qui mène tout droit à la Faculté.

- **par le Quartier Magnan - Rue de France :**  
- En venant de la Rue de France, **avant** la Piscine Jean Médecin, prendre à droite, la montée de l'Av. Emile Henriot  
- En venant de la Place Magnan, **après** la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot

**Par le TRAIN SNCF : Arrêt "Nice-Ville"**  
Partant de la Gare : BUS 64 ; 71 ; 75 : Arrêt "Estienne d'Orves"  
BUS 12 ; 17 : Arrêt "Rosa-Bonheur", sur la Rue de France

**De l'AEROPORT**  
En voiture : Par la Promenade des Anglais  
**par le BUS :**  
Du Terminal 1 :  
BUS 23 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France, en bas de l'Av. Emile Henriot.  
BUS 98 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais du Terminal 2 :  
BUS 99 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais

**Par la ROUTE :**  
Autoroute A8 "La Provençale", sortie n° 50.  
Une fois sur la Promenade des Anglais, à environ 5 km, tourner à gauche, direction Magnan, et tout de suite, après la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot.  
L'entrée du Parking, se trouve après le 1er virage, sur l'Av. Doyen L. Trotabas.



Centre d'Études et de Recherches en Droit Privé

avec le soutien



et les partenariats de



l'Association  
des Avocats  
Praticiens en Droit  
de la Famille

## La résolution amiable des différends dans le contentieux familial

Journée d'étude organisée à la  
Faculté de Droit et Science Politique de Nice (Amphi 202)

**Direction Scientifique**  
**Laetitia ANTONINI - COCHIN**  
Maître de Conférences HDR à l'Université de Nice – Sophia Antipolis, Directrice Adjointe du CERDP

**Natalie FRICERO**  
Professeure à l'Université de Nice – Sophia Antipolis,  
Directrice de l'IEJ

NICE  
Vendredi 5 avril 2013



# Journée d'Etude

## PROGRAMME

Vendredi 5 avril 2013

Université de Nice-Sophia Antipolis  
Faculté de Droit et Science Politique

### Journée d'étude

NICE, le vendredi 5 avril 2013

**A RETOURNER AU PLUS TARD :  
Le 29 mars 2013**

**Attention :** Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au 15 mars 2013

### BULLETTIN D'INSCRIPTION

au Secrétariat du **CERDP**  
Faculté de Droit et Science Politique  
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412 bis  
06050 NICE Cedex 1  
Tél. : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67  
Site internet : <http://webs.unice.fr/CERDP>

accompagné de votre règlement des droits d'inscription

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

Courriel : .....

50 Euros - la journée du 5 avril 2013  
(Les frais d'inscription comprennent l'accueil des participants et la documentation.)

15 Euros - Tarif préférentiel pour les actes du colloque

Je règle la somme de .....Euros par chèque bancaire  
OU postal ci-joint, à l'ordre de l'agent comptable de l'UNS.

Je souhaite une facture.

Je souhaite une attestation de présence.

Date :

Signature :



Avec les partenariats du Barreau de Grasse, du Barreau de Nice, de l'Association des Avocats Praticiens en Droit de la Famille, de l'Ecole des Avocats du Sud-Est, de l'Institut Ulysse Med-Arb.

Le CERDP  
organise à la

**Faculté de Droit et Science Politique**

Amphithéâtre 202 (1<sup>er</sup> étage du bâtiment central)

Le vendredi 5 avril 2013

une journée d'étude sur le thème :

## La résolution amiable des différends dans le contentieux familial

Dans le souci d'une bonne administration de la justice, le législateur a engagé depuis quelques années des réformes profondes modifiant considérablement la gestion du contentieux familial. Outre un mouvement de centralisation et d'unification du contentieux articulé autour du juge aux affaires familiales, un important mouvement de déjudiciarisation a été enclenché qui connaît aujourd'hui un nouvel essor. Dans une matière où la souffrance des intéressés est souvent forte, les avantages des modes de règlement pacifiques ou thérapeutiques des litiges sont apparus très vite plus patents qu'ailleurs. Aussi aujourd'hui, le législateur a-t-il tout fait pour développer la résolution amiable des conflits familiaux.

La journée d'étude organisée par le CERDP propose donc à l'aune des dernières réformes législatives, de faire un bilan sur les différents modes alternatifs des règlements des litiges familiaux. Les praticiens et les universitaires réfléchiront ainsi sur la médiation familiale que la loi a entendu renforcer mais aussi sur le développement de nouveaux modes amiables et collaboratifs tels que la convention de procédure participative.

Autant de problématiques qui permettront aux universitaires et aux magistrats, avocats et médiateurs de confronter leurs points de vue.

#### MATIN : Le renouveau de la médiation familiale

8h30 Accueil des participants

9h00 Allocution d'ouverture

**Christian VALLAR**

Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice,

**Yves STRICKLER**

Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis,

Directeur du Centre d'Études et de Recherches en Droit Privé

**Laetitia ANTONINI-COCHIN**

Maître de Conférences HDR à l'Université de Nice-Sophia Antipolis

Directrice-Adjointe du CERDP, Co-directrice scientifique de la journée d'études

9h30 - **Le cadre juridique de la médiation familiale**

**Virginie LARRIBAU-TERNEYRE**

Professeur à l'Université de Pau et des pays d'Adour

10h00 Débats

10h30 **Table ronde : La pratique de la médiation familiale**

- **Le JAF et la médiation**

**Isabelle IMBERT**

Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Grasse

Chargée de l'Administration du Pôle Famille

**Catherine BURGER**

Première Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Nice

**Laurie DUCA**

Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Nice

- **Le rôle du médiateur**

**Serge LOSAPPIO.**

Avocat au Barreau de Paris, Médiateur, Président de l'IUMA. Co-Directeur du D.U.

Médiation et Chargé d'enseignements à l'UNS

- **Le rôle de l'avocat dans la médiation**

**Laetitia BERNARDINI-FRICERO.**

Avocate au Barreau de Nice, Médiatrice, Référent pédagogique du D.U. Médiation et

Chargée d'enseignements à l'UNS

11h30 Débats

12h00 Déjeuner-libre

#### APRES-MIDI : Les nouveaux modes amiables

14h30 - **Le cadre juridique des modes amiables de résolution des litiges familiaux**

**Nathalie FRICERO**

Professeure à l'Université de Nice-Sophia Antipolis,

Directrice de l'IEJ

15h00 Débats

15h 30 : **Table ronde : La pratique des modes amiables de résolution des litiges familiaux**

- **L'avocat et le droit collaboratif**

**Nathalie BEURGAUD-BONADA**

Avocate au Barreau de Nice,

Membre du Conseil de l'Ordre

- **L'avocat et la convention de procédure participative**

**Guillemette BIGAND**

Avocate au Barreau de Grasse, spécialisée en Droit de la famille, des personnes et du

Patrimoine.

Membre du Conseil de l'Ordre, Présidente de la Commission Droit de la famille

16h30 Débats

17h00 Clôture